

Le logement des jeunes ménages* en Rhône-Alpes : quelques indicateurs de précarité

Portrait du logement des jeunes ménages en Rhône-Alpes 2001-2007

La DREAL et le réseau des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) ont souhaité mettre en place un outil facilitant la prise en compte de la question du logement des jeunes dans les projets de développement local (jeunes en formation et en apprentissage ; jeunes démarrant leur parcours professionnel, travailleurs saisonniers...).

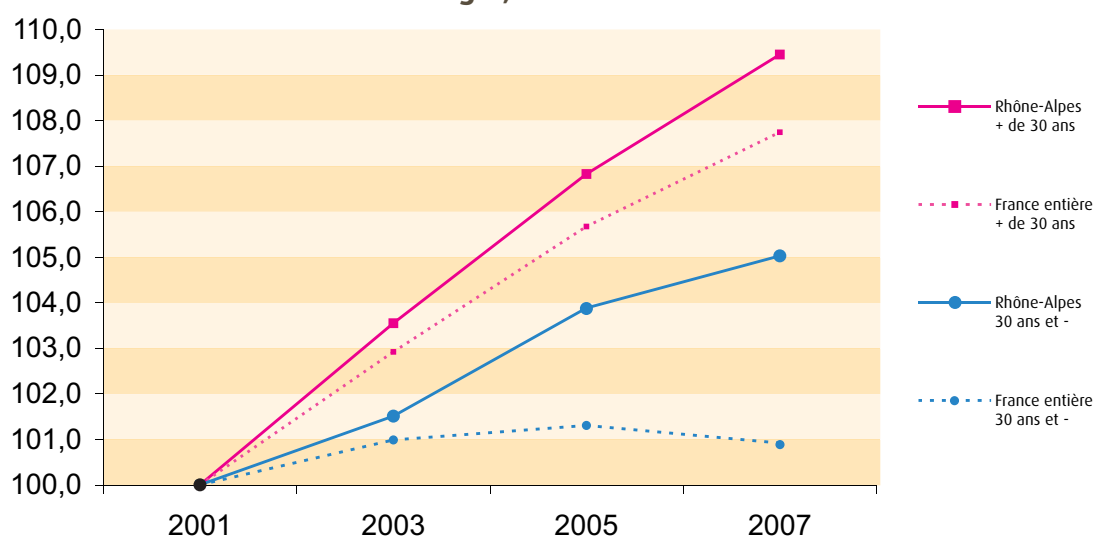
L'analyse a été réalisée par le CETE de Lyon à partir des données 2001-2007 du fichier Filocom (source DGI), ce qui induit que seuls les jeunes ménages ayant un logement ont été pris en compte. La tranche d'âge retenue est celle des 16-30 ans car cela correspond à l'âge du public bénéficiant des services des CLLAJ et des missions locales de Rhône-Alpes.

Les données recueillies à différentes échelles pourront alimenter les analyses nécessaires à l'élaboration des Plans Locaux de l'Habitat, des Plans Départementaux d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées, des Contrats de Développement en Rhône-Alpes, des Plans Départementaux pour le Logement des Jeunes...

Rhône-Alpes : une région qui attire constamment de jeunes ménages dans ses principales agglomérations

La région Rhône-Alpes fait partie des régions dynamiques, dont le nombre de ménages augmente plus vite que la moyenne nationale. Cependant, le nombre de jeunes ménages augmente moins vite que celui des « + de 30 ans ». En effet, en 2007, on comptait 245 000 jeunes ménages, ce qui représentait 9,8% des ménages alors que cette proportion était légèrement plus élevée en 2001 (10,2%).

Nombre de ménages, base 100 en 2001



CHIFFRES CLÉS

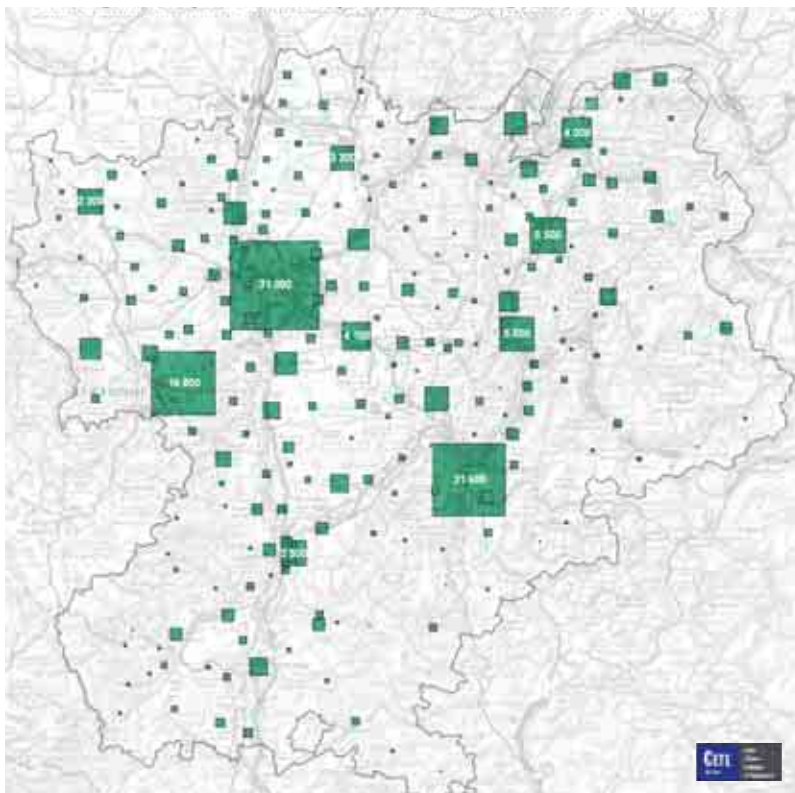
POUR L'ANNÉE 2007 EN RHÔNE-ALPES :

- > Nombre de jeunes ménages : 245 000.
- > Seuil de pauvreté : 1 ménage jeune sur 5 vit en dessous du seuil de pauvreté.
- > Statut d'occupation :
 - 61% des jeunes ménages vivent dans le locatif privé
 - 18% des jeunes ménages vivent dans le locatif HLM.

* Au sens de l'INSEE, un ménage est une ou plusieurs personnes occupant une résidence principale.

Nombre de ménages de 30 ans et moins en 2007

Sources : filocom 2007, IGN scan 1000



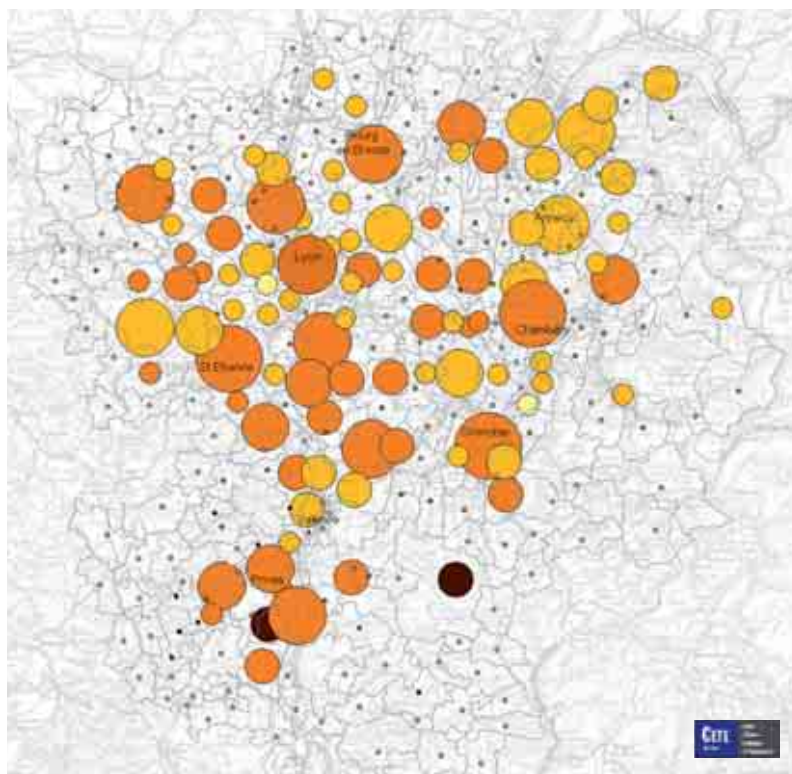
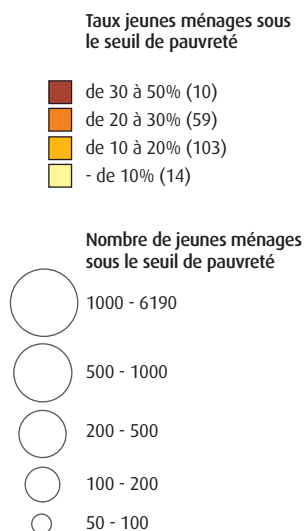
La carte ci-contre confirme que les jeunes ménages vivent bien évidemment dans les principales agglomérations de la région, centres universitaires et principaux pôles d'emploi. Les jeunes ménages sont très peu nombreux en Ardèche et dans la Drôme, ainsi que dans les zones de montagne, sur la frange Est de la région.

Seuil de pauvreté : des jeunes toujours plus pauvres que leurs aînés

La part des jeunes ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté¹ est, quant à elle, constante entre 2001 et 2007, environ 20%. Durant toute cette période, la part des jeunes sous le seuil de pauvreté est nettement supérieure à celle de leurs aînés (5 points d'écart environ). En valeur relative, c'est dans le sud de la région (Ardèche et Drôme) que l'on trouve la part des jeunes ménages sous le seuil de pauvreté la plus importante.

Nombre de jeunes ménages et taux de jeunes ménages sous le seuil de pauvreté en 2007

Sources : filocom 2007, IGN scan 1000

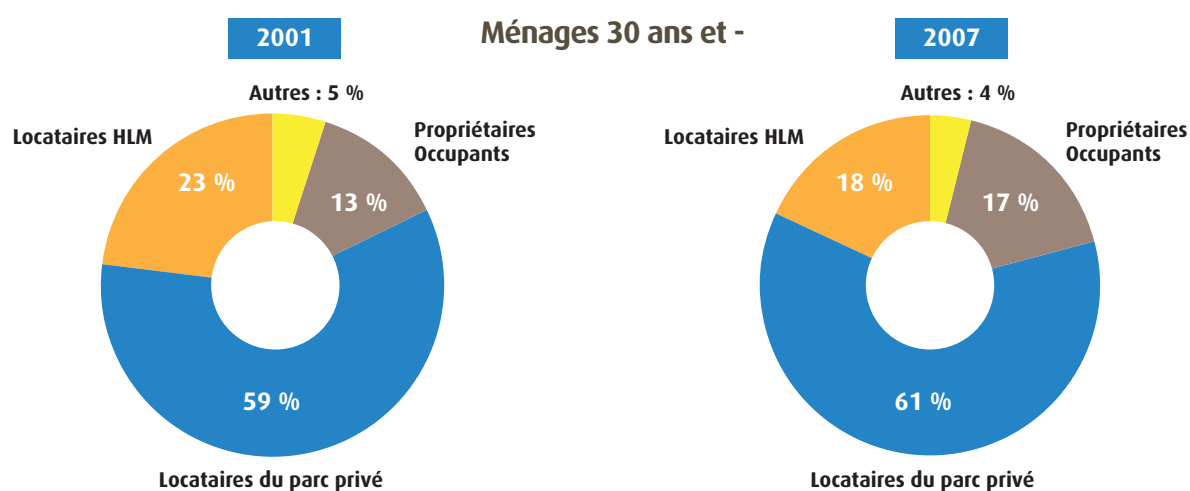


¹ L'INSEE a publié le 6 mai 2009 son rapport sur « Les revenus et le patrimoine des français ». Cette étude estime le « seuil de pauvreté » à 880€ par mois en 2006.

Évolution du statut d'occupation : accentuation de la pression sur le parc privé

L'analyse de l'évolution du statut d'occupation des jeunes ménages permet de souligner l'accentuation de la pression sur le parc privé. En effet, les chiffres montrent que ces ménages vivent majoritairement dans le parc privé et que leur part augmente entre 2001 et 2007. En parallèle, la part des jeunes ménages locataires dans le parc public diminue. À cela, deux explications peuvent être avancées : les jeunes ménages ont de moins en moins accès au parc public et/ou les ménages « jeunes » en 2001 ont dépassé l'âge de 30 ans en 2007 et bien que vivant toujours dans le parc public, ils ne sont plus comptabilisés dans les ménages jeunes. On observe également que la part des propriétaires occupants augmente jusqu'en 2007 ; connaissant le contexte économique actuel, il n'est pas certain que dans les années à venir cette évolution persiste.

En parallèle, si on suppose que le nombre de jeunes ménages continue d'augmenter et que la part des jeunes ménages vivant dans le parc public baisse encore ou stagne, on peut conclure que la pression sur le parc privé sera encore plus forte dans un proche avenir.



50% des jeunes ménages vivent dans des logements d'au moins deux pièces et déménagent souvent

En ce qui concerne la durée d'occupation du logement, sans surprise, elle est nettement inférieure chez les jeunes ménages qui, en 2007, étaient 43% à occuper leur logement depuis moins d'un an (10% seulement chez les plus de 30 ans). Enfin, la moitié des jeunes ménages vit dans des logements de plus de 2 pièces, ce qui remet en cause l'idée préconçue que les jeunes ménages vivent systématiquement dans des petits logements. Mais ces chiffres font sans doute apparaître ici le phénomène de colocation qui n'a pas pu être clairement identifié à travers Filocom.

> **Si vous souhaitez avoir des informations** plus détaillées sur les données prochainement disponibles à des échelles plus locales, vous pouvez prendre contact avec Soizic CÉZILLY, chargée d'études à la DREAL – service LCV soizic.cezilly@developpement-durable.gouv.fr